

ces régions; ingénieurs, mineurs, spéculateurs, viennent y répandre l'animation et la vie.

Le Times constate également que le commerce continue à se relever d'une façon remarquable au Mexique. A Vera-Cruz les recettes des douanes pour le mois d'avril dépassent de beaucoup les recettes réunies de janvier et de février. Le rendement des mines s'est aussi considérablement accru. (Constitutionnel).

Les ministres du bey de Tunis, ayant eu l'avis que les insurgés se proposaient d'attaquer le Bardo, palais d'été de Son Altesse, ont tenu conseil afin d'examiner la question de savoir s'il n'y aurait pas lieu de quitter cette résidence, située à environ huit kilomètres de la capitale de la régence, pour se réfugier en ville, sous la protection des canons de la citadelle.

Il a été décidé qu'on resterait au Bardo et qu'on s'y défendrait. On a élevé autour de ce palais des ouvrages de campagne bien armés et protégés par un large fossé, et on a appelé auprès du prince les meilleures troupes qu'on a pu réunir. Parmi ces troupes se trouve un corps de 1,500 Arabes recrutés à Tripoli de Barbarie, et commandés par un colonel tunisien qui a fait son éducation militaire en France. Malgré les fautes que le Khaznadar lui a fait commettre, le bey est aimé. (Moniteur de l'Armée).

Les États-Unis.

Sur ce côté de l'Atlantique, on suit avec une insouciance égoïste les péripéties du terrible drame qui s'accomplit aux États-Unis. Nous sommes si loin de l'incendie ! Il y a les passionnés pour ou contre l'esclavage, qui comptent les morts, mais uniquement pour savoir combien il reste encore de soldats à tuer pour en finir. Hors de là, l'intérêt est petit, fatigué même. La tragédie américaine a le tort de durer trop longtemps.

Notre indifférence est bien aussi, disons-le, quelque peu mélangée d'ignorance. La masse du public ne connaît guère plus les États-Unis que le Kamchatka. On se fait une idée de vastes plaines traversées par de grands fleuves; quelques villes clairsemées; des habitants rares, plus de sauvages que de civilisés; l'agriculture rudimentaire, l'industrie arriérée, le commerce plus avide que scrupuleux; un gouvernement d'adventure, une armée de hasard, des finances déréglées. Ayant ce thème dans l'esprit, on s'excuse facilement de manquer de bienveillance et de sympathie.

Le thème est ce qu'il y a de plus chimérique. Les États-Unis, auxquels nous comparons mainte imperfection politique et sociale, ne le cèdent point, sous le rapport de la richesse, de l'intelligence, de l'activité, aux contrées les plus favorisées de l'Europe. Pour l'établir, il nous suffira d'emprunter à une statistique récente et fidèle les renseignements qui suivent :

Nous états qui, au début, étaient au nombre de treize, s'élevaient maintenant au chiffre de trente-quatre, plus huit territoires. Ils embrassent une étendue de terrain de 8,334,876 kilomètres carrés. La population qui, en 1775, était de 2,803,000 habitants, y compris 500,000 esclaves, atteint le chiffre de 32,709,281, en y comprenant les esclaves qui s'élevaient à 3,953,760, et les Indiens à l'ouest de l'Arkansas, qui sont au nombre de 304,192. Il faut ajouter aussi 488,506 nègres libres.

L'émigration, qui n'était en 1820 que de 8,385 étrangers, s'élevait, pour l'année 1857, au chiffre de 271,358. Le nombre total des étrangers arrivés aux États-Unis depuis le 30 septembre 1819 jusqu'au 31 décembre 1855 est de 4,212,624. L'émigration a surtout grandi de 1845 à 1854.

Les États-Unis ne comptaient, en 1839, que 214 kilomètres de voies ferrées; ils en comptaient en 1852, 35,913 kilomètres.

La dépense totale, pour la confection des canaux, s'élevait en 1862 au chiffre de 500 millions. Les fils électriques parcourent plus de 90,000 kilomètres.

L'Amérique du Nord exploite des mines d'or, d'argent, de cuivre, de fer, de houille, de pétrole, de plomb. Le sol est riche en culture de toutes sortes. La quantité de froment produit en 1859 s'élevait à 171,183,381 boisseaux. Dans la même année, le rendement du maïs montait à 830,451,707 boisseaux. La récolte de coton, année 1860-1861, atteignait le chiffre de 4,673,770 balles. Le rendement du tabac, en 1860, était de 428,121,000 livres.

La valeur des instruments et machines aratoires en service aux États-Unis était estimée, en 1860, 12,351,137,480 francs. La valeur totale des manufactures, en y comprenant les pêcheries et les produits des mines, s'élevait en 1860 à 9 milliards 500 millions de francs. Dans le mouvement de commerce de 1860, les exportations ont été de 2,002,141,480 fr., et les importations de 1,810,910,705 fr. Le tonnage des marines marchande et militaire s'élevait, en 1860, au chiffre de 5,539,812, ce qui représente la valeur de 1,107,963,400 francs.

Par ce résumé, qui a la rigidité du chiffre, mais aussi sa valeur inépuisable, on peut voir combien la guerre impie, dans laquelle s'obstinent le Nord et le Sud, stérilise de richesses, ajourne de progrès, ruine de familles. BAYVET.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

La Banque d'Angleterre vient de réduire le taux de l'escompte de 7 à 6 %.

Nom. — Orthographe. — Particule. — La Cour de Paris a récemment décidé que quand un nom est écrit d'une manière différente dans les divers actes de l'état-civil d'une famille, on doit préférer l'orthographe ancienne à l'orthographe nouvelle; que le temps ne peut changer les noms; que le droit de chacun au nom qu'il porte est imprescriptible et que l'orthographe ancienne de ce nom doit être rétablie quand elle est constatée par des preuves authentiques (Cour impériale de Paris, 1^{re} chambre, 4 mai 1864).

La récente souscription aux actions du chemin de fer de Lille aux houillères du Pas-de-Calais a obtenu un succès complet. Le capital de deux millions est couvert. Plus d'un million a été souscrit par les villes des riches départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que date la coopération active, généreuse et vaillante des deux départements du Nord à la cause du développement de l'industrie houillère. La prospérité de nos mines du Nord est due à leurs efforts persévérants. Puisse leur exemple, couronné d'un si éclatant succès, ouvrir les yeux à la spéculation de Paris ! (Journal des Mines).

La Faculté des Sciences de Lille ouvrira le 16 juillet 1864, à 8 heures du matin, dans le lieu ordinaire de ses séances, rue des Fleurs, sa première session d'examen de l'année scolaire 1864-1865, pour la collation du grade de licencié.

Les candidats devront adresser à M. le recteur de l'Académie de Douai, dans la quinzaine qui précédera cette session, les pièces exigées par les règlements.

La Faculté ouvrira également à Lille, le 20 juillet 1864, dans le lieu ordinaire de ses séances, sa première session d'examen de l'année scolaire 1864-1865.

Les épreuves auront lieu, pour le diplôme ordinaire, d'après le règlement du 7 août 1857, les arrêtés ministériels du 29 août 1863, du 12 mars 1864 et l'instruction ministérielle du 21 dudit mois de mars; pour les examens de la deuxième

partie, conformément à l'arrêté du 6 décembre 1859 et aux instructions données par M. le ministre de l'instruction publique le 5 mars suivant; enfin, pour les aspirants au diplôme restreint, selon les prescriptions du décret impérial du 23 août 1858 et de l'arrêté ministériel du 24 janvier 1859.

Nous recevons de M. le maire d'Amiens les noms des membres composant le jury pour le concours musical qui aura lieu dans cette ville le 3 juillet :

MM. Ambroise Thomas, membre de l'Institut, président; Bazin, Dorus, Elwart, Grosset, Jons, Klose, Le Couppey, Triebert, professeurs au Conservatoire impérial de Musique; — Ernel, membre de la Commission de surveillance du chant; — Foulon, inspecteur de l'enseignement du chant; — Blaquières, Gustave Chouquet, Laurent de Rille, A. Vialon, compositeurs; — Brunet, 1^{er} ténor à l'Opéra-Comique; — Sauvage-Trudin (de Boulogne); — Gustave d'Hangest (d'Amiens); — Bousquet, chef de musique du 4^e rég. de cuirassiers, Schwartz et Benney, chef et sous-chef de musique du 10^e de ligne; — Antoine Mohr, Paul Monmert et Sloupy, professeurs de musique.

Nous touchons au solstice d'été. Les 20, 21 et 22 seront les jours les plus longs de l'année. Le soleil se lèvera à trois heures cinquante-huit minutes et se couchera à huit heures cinq minutes. La présence du soleil au-dessus de l'horizon sera donc de seize heures sept minutes.

Lundi 20 juin, à deux heures et demie, aura lieu à Lille une vente de livres anciens.

Parmi les principaux ouvrages on remarque : Le grand Théâtre de Brabant, exemplaire en grand papier. — Le Nobiliaire des Pays-Bas, avec ses suppléments. — Les Cérémonies religieuses de B. Picard. — L'Histoire de Cambrai, par Carpentier. — Le Manuel du libraire, par Brunet. — Plusieurs ouvrages anciens sur Lille, la Flandre et l'Artois. M. Leleu, libraire, se charge des commissions.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture le 17 le 18 hausse baisse
3 % ancien. 66.05 66.10 » 5 » »
4 1/2 au compt. 93.50 93.50 » » » »

VILLE DE ROUBAIX.

COURS PUBLIC DE CHIMIE.

Lundi 20 juin, à 8 heures du soir.

De fer. (Suite).

1^o Production annuelle de l'exploitation du fer en France. — Fer rouvert. — Fer cassant à froid. — Effet du carbonate sur le fer.
2^o De la tôle; tôle forte; tôle mince. — Du fer-blanc : brillant doux, terne doux, moiré métallique. — Fer battu.
3^o De l'acier : caractères qui le distinguent du fer. — Acier naturel ou acier de fonte; acier de cimentation ou acier poulé; acier fondu ou acier fin; acier Wootz appelé aussi acier de l'Inde ou acier damassé. — Trempe de l'acier.

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE.

Mercredi 22 juin, à 8 heures du soir.

De la grêle. (Fin).

Théorie de la grêle. — Explications de Volta, de M. Olmsted, de M. Lecocq et de Peltier. — Théorie proposée. — Conclusion. — Des paragètes.

COMICE AGRICOLE DE LILLE.

EXPOSITION DÉPARTEMENTALE ET CONCOURS AGRICOLE DE 1864, A LILLE.

Le Comice agricole de Lille renouvellera l'avis que les solennités agricoles qui seront célébrées en cette ville du 22 au 28 août prochain, sont réglées par les dispo-

sitions suivantes, approuvées par l'autorité préfectorale :

Art. 2. Les Sociétés d'Agriculture, les Comices agricoles et les Sociétés d'Horticulture du département, désigneront les commissions chargées de constater l'origine, le mérite et la qualité des produits présentés à l'exposition, et d'en prononcer l'admission, conformément au présent règlement.

Art. 3. En cas d'urgence, et sur la demande de l'exposant, la commission d'admission pourra être remplacée par le Maire de la commune, assisté de deux conseillers municipaux.

Art. 4. Les commissions ou les autorités municipales qui les représenteront, devront, en temps opportun, procéder à la vérification et constater l'identité des produits destinés à l'exposition; procès-verbal de leurs opérations sera dressé; un extrait en sera délivré à chaque exposant, pour lui servir de titre justificatif des faits énoncés dans ses déclarations. Toutefois, la commission d'organisation de l'exposition se réserve d'admettre également les produits pour lesquels l'un ou l'autre de ces formalités n'aurait pu être remplie.

Art. 5. Les personnes qui désireront exposer devront se faire inscrire à la mairie de leur commune, en mentionnant, aussi exactement que possible, la nature du produit présenté, le lieu et l'époque favorables à sa vérification par la commission.

Cette déclaration d'inscription sera immédiatement adressée par le Maire et par l'intermédiaire de l'administration, au secrétaire-général de la Société d'Agriculture ou du Comice de la circonscription.

A Lille, les inscriptions se feront au secrétariat du Comice.

Art. 7. Les inscriptions devront avoir lieu : Pour les produits du sol, un mois avant la maturité et l'enlèvement de la récolte. Pour les instruments aratoires et les produits de l'économie rurale, un mois au moins avant l'ouverture de l'exposition.

Pour les animaux, avant le 15 du même mois d'août. Pour les concours de labourage, de drainage et de maréchalerie pour le 15 au plus tard dudit mois d'août.

Art. 8. Toute demande d'inscription devra être accompagnée de renseignements propres à faciliter à la commission, dans les délais nécessaires, l'examen des produits présentés.

Art. 11. En dehors des médailles offertes en faveur des agriculteurs du département du Nord, il pourra en être décerné pour des produits provenant d'autres départements ou de l'étranger.

CONDITIONS GÉNÉRALES.

Pour les divers concours énoncés dans les programmes, les concurrents résidants dans l'arrondissement de Lille, sont tenus de faire leur déclaration au secrétaire-général du Comice, M. TELLIEZ, rue des Fleurs, 22.

1^o Pour le concours d'engraissement d'animaux de boucherie, d'animaux reproducteurs, d'améliorations agricoles, concernant les pépinières, irrigations, abattage d'arbres nuisibles aux récoltes, avant le 1^{er} juillet.
2^o Pour les cultures, semis, plantes potagères, cultures de groseillers, cerisiers, fraisiers, les amendements et engrais, trois semaines au moins avant que l'état de la végétation permette d'en faire une vérification opportune.
3^o Les mémoires, comptes-rendus, notices, que comportent les paragraphes concernant le rouissage du lin, la conservation des grains, le manuel élémentaire d'agriculture, les insectes nuisibles, plantes parasites, maladie des végétaux, la pleuropneumonie épizootique bovine, la castration des vaches, etc., devront parvenir franco avant le 10 juillet.

Ne seront admis à concourir que les écrits inédits; ils devront être revêtus d'épigraphes reproduites sur un billet cacheté renfermant le nom et l'adresse de l'auteur; l'ouverture du billet n'aura lieu que dans le cas d'obtention du prix. Tout auteur qui se ferait connaître sera mis hors concours.

4^o Les certificats constatant les services des agents agricoles doivent être remis avant le 1^{er} juillet.

NOTA. Les programmes de tous les concours ouverts en août prochain, à Lille, sous les auspices du Comice agricole, sont déposés dans toutes les mairies, les sous-préfectures et sociétés ou comices d'agriculture du département où ils pourront être consultés par les personnes qui désirent participer aux divers concours ci-dessus indiqués.

Le Président,

BAUCARNE-LEROUX.

Le Secrétaire-général,

A. TELLIEZ.

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

SITUATION DE LA BANQUE DE FRANCE

ET DE SES SUCCURSALES

Au 16 juin 1864, matin.

Argent monnayé et lingots, Numéraire dans les succursales, Effets échus hier, à recevoir ce jour, Portefeuille de Paris, dont 59,536,481 fr. 75 c. provenant des succursales, Portefeuille des succursales, effets sur place, Avances sur lingots et monnaies, Avances sur lingots et monnaies dans les succursales, Avances sur effets publics français, Avances sur effets publics français dans les succursales, Avances sur actions et obligations de chemins de fer, Avances sur actions et obligations de chemins de fer dans les succursales, Avances sur obligations du Crédit foncier, Avances sur obligations du Crédit foncier dans les succursales, Avances à l'Etat (convention du 10 juin 1857), Rentes de la réserve, Rentes, fonds disponibles, Rentes immobilisées (loi du 9 juin 1857), Hôtel et mobilier de la Banque, Immeubles des succursales, Dépenses d'administration de la Banque et des succursales, Divers, 1,196,636,365 10	289,072,734 64 8,611,524 64 291,931,195 59 379,674,226 » 17,480,100 » 2,985,900 » 16,701,600 » 9,595,810 » 30,525,400 » 19,670,744 » 343,400 » 409,900 » 60,000,000 » 12,980,750 14 36,866,987 91 100,000,000 » 9,177,720 » 1,890,804 91 8,717,867 27
--	---

PASSIF.

Capital de la Banque, Bénéfices en addition au capital (art. 8, loi du 9 juin 1857), Réserve de la Banque et des succursales (ex-banques), Réserve immobilière de la Banque, BILLETS AU PORTEUR EN CIRCULATION (Banque et succursales), BILLETS À ORDRE PAYABLES À PARIS et dans les succursales, Récépissés payables à vue à Paris et dans les succursales, Comptes courants de Paris, Comptes courants de Paris, Comptes courants dans les succursales, Dividendes à payer, Arrérages de valeurs transférées ou déposées, Escompte et intérêts divers à Paris et dans les succursales, Récompte du dernier semestre à Paris et dans les succursales, Divers, 1,196,636,365 10	182,500,000 » 4,980,655 90 22,105,750 14 4,000,000 » 720,289,175 » 5,667,926 39 70,655,207 51 123,268,407 12 21,283,950 » 543,428 75 22,338,908 55 3,078,997 61 15,923,958 13
---	---

Certifié conforme aux écritures :

Le conseiller d'Etat, président de section honoraire, gouverneur de la Banque de France, AD. VUITRY.

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris le 17 juin 1864.

Il y a pour le moins une très grande exagération dans les bruits répandus au sujet de l'entrevue de Kissingen. La version la plus vraisemblable est qu'il s'agit d'un accord dans lequel, en échange du concours actif et éventuel de la Prusse et de l'Autriche relativement à la Pologne, le gouvernement de Saint-Petersbourg appuierait militairement au besoin une reprise des hostilités des Allemands contre le Danemark. La France paraissant

éléance de la czarine a commué la peine en celle de l'exil à perpétuité en Sibérie; mais S. M. a maintenu la confiscation de tous les biens du coupable. J'agis en vertu de cette décision et avec l'autorisation du gouvernement romain.

Natalie ne l'entendait plus; elle venait de tomber presque sans connaissance dans les bras de Marianne. Paulo était perdu, banni pour la vie; voilà tout ce qu'elle avait compris, et cette horrible nouvelle l'avait bouleversée, anéantie.

« Monsieur, dit Marianne d'un ton suppliant, en pressant sa maîtresse contre son cœur, vous aurez du moins pitié de cette jeune fille, vous ne nous jetterez pas dans la rue, vous nous accorderez bien le temps de rassembler nos hardes et de prendre ce qui nous appartient incontestablement.

« Tout ce que renferme la maison appartient à l'impératrice, je vous le répète, répondit brutalement Stépano.

« Mais non pas nos personnes, j'espère ? » s'écria Marianne exaspérée.

« La porte est ouverte, sortez si bon vous semble, répliqua Stépano; mais sortez tout de suite, ou je serai contraint de vous arrêter comme rebelles.

« Allons-nous-en, Marianne, dit Natalie, qui était revenue à elle. Ne restons pas ici un instant de plus, puisque cette barbare impératrice condamne comme un criminel le noble comte Paulo et s'empare de ses biens. Ne nous laissons pas chasser de chez nous; sortons volontairement.

« Et, cédant à la première impulsion d'une fierté légitime révoltée, elle prit Marianne par la main et l'entraîna malgré sa résistance.

« Mais où aller ? demanda Marianne avec désespoir.

« Où Dieu voudra ! répondit solennellement Natalie.

« Et de quoi vivrons-nous ? nous n'avons plus aucune ressource !

« Nous travaillerons ! » dit Natalie d'un ton ferme, avec une tranquillité et un sang-froid admirables. Le malheur venait d'éveiller son énergie et de faire vibrer dans son âme une corde jusque là muette : elle se sentait pleine de résolution et de courage; elle acceptait presque avec joie la lutte contre l'adversité.

« Travailler ! Vous voulez travailler, vous, princesse ! s'écria Marianne d'un ton lamentable.

« J'apprendrai à le faire ! » dit Natalie. Elle se dirigeait vers l'issue du jardin en pressant de plus en plus le pas. Elle trouva la porte ouverte et garnie de soldats russes qui tenaient à distance la foule curieuse, avide de jeter enfin un coup d'œil dans le parc enchanté.

« Tenez, la voici, la fée du jardin ! cria-t-on à l'aspect de Natalie. — Comme elle est belle ! — C'est vraiment une fée !

« Elle n'entendait point ces exclamations; elle n'avait qu'un but, qu'une pensée : quitter au plus vite ce séjour. Elle ne le regretta même pas; elle avait hâte d'en être bien loin. Mais les soldats lui barrèrent le passage. Elle les regarda stupéfaite.

« On ne m'empêchera pas, dit-elle, d'abandonner librement ma propriété. Arrière ces fusils et ces sabres ! je veux passer.

« A ces mots, elle fit un pas en avant d'un air intrépide. Mais les fusils et les sabres se dressèrent comme un mur devant elle. Alors elle fut prise d'angoisse et de désespoir à la pensée de son désolant abandon,

de son isolement complet. Sa fierté fut brisée, la femme héroïque redevint la craintive jeune fille, et, les mains jointes, la voix tremblante, les yeux en larmes, elle implora la pitié des soldats.

Ils ne la comprirent point, n'eurent aucune compassion; mais la foule, touchée de ses larmes et du violent désespoir de Marianne, se mit à crier, à injurier les soldats, à jurer qu'elle délivrerait de force ces deux pauvres femmes si l'on ne se dépêchait de leur livrer passage. Les Russes demeurèrent muets, impassibles, inébranlables comme un roc.

Tout à coup un officier, fendant la foule, demanda d'une voix impérieuse qui domina les cris et les sifflets : « Qu'y a-t-il ? Que signifie ce vacarme ? » Les soldats s'écartèrent avec respect pour le laisser entrer dans le jardin.

« O monsieur, dit Natalie, si vous êtes homme d'honneur, protégez une jeune fille sans défense et ordonnez à ces soldats de me laisser sortir d'ici avec ma compagne.

« L'officier — c'était Joseph Ribas — s'inclina profondément.

« Si c'est à la princesse Tarrakanoff que j'ai l'honneur de parler, j'ai à lui présenter des excuses au nom de mon maître, qui m'envoie réparer l'outrage dont elle a été l'objet.

Puis il échangea quelques paroles à voix basse avec le chef du piquet. Celui-ci ferma aussitôt la porte du jardin et se retira avec ses hommes.

« On me retient donc prisonnier dans cette villa ? s'écria Natalie effrayée.

« Que Votre Grâce la considère toujours, provisoirement, comme sa propriété. J'ai ordre de veiller à ce que personne ne vous inquiète, et mon maître vous prie

humblement de permettre que je reste ici pour vous servir de garde.

« Quel est donc ce généreux maître ?

« C'est un homme qui a fait le serment solennel de protéger l'innocence partout où il la verra menacée; un homme prêt à donner son sang pour la princesse Tarrakanoff, environnée de dangers et d'ennemis; un homme qui connaît et qui aime votre noble tuteur, le comte Paulo, et qui vous apportera bientôt des nouvelles sûres et secrètes de lui.

« Il connaît Paulo ! s'écria joyeusement Natalie. Oh ! alors tout est bien ; s'il est ami de Paulo, je puis avoir confiance ; c'est qu'il a un noble cœur... Conduisez-nous où vous voudrez, monsieur, nous vous suivrons partout.

« Entrons d'abord et renvoyons ces intrus, ces importuns, » dit Ribas. On procédait toujours à l'apposition des scellés. Joseph dit à Stépano, en affectant un grand courroux :

« Monsieur, vous aurez à rendre compte de ce procédé illégal.

« Je suis dans mon droit ! grommela Stépano. Voici l'ordre de saisir.

« Permettez, dit Joseph Ribas; il y a une erreur à rectifier. Le prince Radzivil avait, depuis plusieurs mois, vendu cette villa à mon maître. Et comme, autant que je sache, mon maître n'est pas un rebelle, vous respecterez son bien.

« Il me faudrait d'abord la preuve de ce que vous avancez ! s'écria Stépano avec un sourire brutal.

« Voici l'acte en bonne forme, répliqua Joseph en lui présentant un papier. Stépano le lut attentivement et s'inclina.

« Je reconnais l'erreur, monsieur, reprit-il. Ce document est authentique et

signé de la propre main de l'ambassadeur de Russie.

« Allons, dit Ribas, levez vite les scellés et retirez-vous !

Mais, au moment où Stépano et ses acolytes allaient sortir, Joseph le rappela d'un signe.

(La suite au prochain numéro.)

Au printemps, au moment où se manifeste la circulation des humeurs, l'on songe toujours aux dépuratifs; nous ne pouvons rien conseiller de mieux, dans ce but, que le SIROP DE RAIFOUR IODÉ, PRÉPARÉ A FROID DE GRIMAULT. Ce produit, dont la base est le cresson, le cochlearia, etc., plantes si populaires par leurs propriétés dépuratives et fortifiantes, s'emploie avec le plus grand succès aussi bien pour les enfants que pour les grandes personnes. M. le docteur Favrot, dans un article publié par la Revue Médicale, s'exprime en ces termes :

« Le SIROP DE RAIFOUR IODÉ, DE GRIMAULT, nous paraît destiné à occuper une grande place dans la thérapeutique. Nous sommes heureux de pouvoir signaler les excellents résultats que nous avons constamment obtenus de son emploi comme régénérateur du sang, dans certaines affections chroniques générales » tenant à une acréte quelconque du sang, mais surtout dans celles dites spéciales, » alors que l'iodure de Potassium, l'Es-sence de Salsepareille, l'Huile de Foie de Morue et beaucoup d'autres dépuratifs » en vogue étaient insuffisants ou ne pouvaient être supportés par des estomacs » trop délicats. » D' A. FAVROT. »